

29 nov 2019 -15:33

Appartient à [Conseil des ministres du 29 novembre 2019](#)

## Augmentation et ventilation du nombre maximum d'appareils de tomographie à résonance magnétique

Sur proposition de la ministre de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le nombre maximum d'appareils de tomographie à résonance magnétique pouvant être exploités.

Le projet vise à augmenter de 18 appareils le nombre maximum d'appareils de tomographie à résonance magnétique (IRM) qui peuvent être exploités. Ceci porte le nombre maximum à 139 pour l'ensemble du Royaume. En outre, le projet prévoit une nouvelle ventilation de ces 18 appareils supplémentaires entre les entités d'agrément. En effet, en signant l'avenant au protocole d'accord du 24 février 2014 relatif à l'imagerie médicale, l'autorité fédérale s'est engagée à augmenter le nombre maximum d'appareils d'IRM qui peuvent être exploités. Un accord a par ailleurs été conclu entre l'autorité fédérale et les entités fédérées concernant une nouvelle ventilation de cette extension.

Le Conseil des ministres a également approuvé un projet d'arrêté royal abrogeant l'arrêté royal du 25 octobre 2006 fixant le nombre maximum de services où un tomographe à résonance magnétique est installé qui peuvent être exploités. En effet, pour que l'extension aboutisse à l'accessibilité optimale pour le patient, la suppression du nombre maximum de services concernés est une condition nécessaire.

Les projets sont transmis pour avis au Conseil d'Etat.

*Projet d'arrêté royal abrogeant l'arrêté royal du 25 octobre 2006 fixant le nombre maximum de services où un tomographe à résonance magnétique est installé qui peuvent être exploités*

*Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 25 avril 2014 fixant le nombre maximum d'appareils de tomographie à résonance magnétique pouvant être exploités*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé  
publique, et de l'Asile et la Migration  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 528 69 00  
<https://www.deblock.belgium.be>

Audrey Dorigo  
Porte-parole (FR)  
+32 475 77 84 03  
[audrey.dorigo@minsoc.fed.be](mailto:audrey.dorigo@minsoc.fed.be)

Jelle Boone  
Porte-parole (NL)  
+ 32 499 14 26 99  
[jelle.boone@minsoc.fed.be](mailto:jelle.boone@minsoc.fed.be)